

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 19 Avril 2016

Délibération n°25 – 2016 relative à l'Élection de la vice-présidente déléguée à la qualité de l'offre de formation, l'autoévaluation et l'accréditation

VU l'article 9 des statuts de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne a procédé à l'élection de :

-Madame Marie OLIVIER, vice-présidente déléguée à la qualité de l'offre de formation, l'autoévaluation et l'accréditation

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	27
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	25	Contre	4	Abstentions	3
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



 Visa du Président
 Guillaume GELTE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 27.04.2016

Document mis en ligne le : 27.04.2016